



VERSAILLES

Conseil de quartier de Montreuil 11 Avril 2013

Présents :

Mmes O. APICELLA, M. AUDHOUI, C. BERGOT, A. BOURACHOT-ROUCAYROL, MC.CHAPERON, N. de FERRIERES, C.de LA FERTE, S de VILLARS, C. ERNST, MC. MOULET, C. NICOLAS, S. NICOLAS, B. ROTHENBURGER, M. ROY, S.SERAY.

MM.D. BRIERE, P. CHAMPEL, G. ESCUDIE, P. JOLY, O.LAMBREY de SOUZA, G. LECONTE, M.MOUY, R.POLLET,

Excusés :

Mmes C. CHAIGNEAU, M. LE BASTART de VILLENEUVE, K. VANSTAEVEL-LOOK, MM. C.CLUZEL, D. de SAINT EXUPERY, JC. GILBERT, P. LEFEVRE, J. MARCEL, JL. NOEL.

Absents :

MM. P. de PASTORS, PE. VALADIER

Invités :

M. Dominique BATH, Doyen de l'UFR de Versailles

M. Hervé FLEURY, Conseiller municipal

La Présidente, Anny Bourachot-Roucaïrol assistée de Christine de La Ferté, Vice-Présidente ouvre la séance à 20H35 et accueille Monsieur Dominique BARTH, Doyen de la faculté de sciences de Versailles à qui elle donne la parole.

I/Intervention de M. Dominique BARTH, Doyen de l'UFR de sciences de Versailles.

L'Université qui a vu le jour en Europe au Moyen Age (Médecine, Droit, Théologie) était une zone autonome hors pouvoir royal qui fut supprimée à la Révolution puis recréée fin XIXé;

Chaque Université est, depuis, en contrat avec l'Etat, contrat d'aujourd'hui 4 ans; l'Etat lui accorde des moyens financiers mais elle demeure indépendante et les forces de l'ordre ne peuvent par exemple pas y pénétrer sans sa demande.

La mission de l'Université, Etablissement public à vocation culturelle et scientifique, est la diffusion de la culture et du savoir et la formation.

Elle regroupe: *des facultés, Unités de Formation et de Recherche, Sciences, Droit, Médecine

* des écoles d'ingénieurs universitaires, des instituts de technologie(IUT)

Le Président de l'Université, élu par un conseil d'administration, assure les relations avec l'Etat et les décideurs et gère les moyens et les postes.

A l'intérieur de l'université, chaque Faculté a, à sa tête un Doyen, élu par le Conseil de la Faculté, et est en charge de l'enseignement et de la recherche.

L'UFR de Versailles (4200 étudiants) fait partie de l'Université de Versailles Saint Quentin (UVSQ) qui comprend 23 000 étudiants. Toutes les disciplines scientifiques y sont enseignées : mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique.

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Anny BOURACHOT-ROUCAYROL/Christine de la FERTE

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Cette Faculté se situe avenue des Etats Unis sur un campus de 11 hectares, ancienne propriété de la famille Panhard, où se trouvent en plus des lieux d'enseignement et des laboratoires, le CROUS, un centre de langues multimédia (15 langues y sont praticables), une bibliothèque universitaire, la plus moderne de France, qui sera prochainement inaugurée et où 3 à 400 étudiants peuvent travailler en simultané.

Pour une formation de haut niveau, l'existence de laboratoires de recherche est indispensable. A Versailles, les laboratoires de l'UFR dont les directeurs sont nommés par le Président de l'Université sont associés au CNRS, à l'INSERM qui les labellisent et leur donnent des moyens financiers.

Le laboratoire de Mathématiques travaille sur les modélisations mathématiques.

Le laboratoire de Physique (qui s'est regroupé récemment avec un laboratoire anciennement situé à Meudon) travaille sur les réactions des matériaux à toute petite échelle.

Le laboratoire de Chimie travaille à concevoir les molécules les moins agressives possibles pour l'environnement (« chimie verte ») avec un gros impact dans les domaines pharmaceutique et agroalimentaire.

Le laboratoire de Biologie travaille, en liaison avec la médecine, sur la vie et la mort de la cellule et le lien entre hérédité et facteurs extérieurs (cancers).

Le laboratoire d'Informatique travaille sur le concept de l'architecture des « clouds ».

Sur le site de Versailles, travaillent 350 enseignants chercheurs, une 100ne de chercheurs du CNRS, des professeurs agrégés et des thésards. Le personnel administratif et technique comprend une 100ne de personnes.

L'UFR permet de passer différents examens :

- des licences (3 ans) généralistes et professionnelles, particulièrement dans les métiers de l'eau et des techniques d'analyses biologiques
- des licences par apprentissage avec mi-temps à l'Université et mi-temps en entreprise
- des masters (2ans) (31 proposés sur le site) avec 2 axes : recherche et développement ou formation de type ingénieur avec compétences particulières. Parmi eux, 2 en chimie concernent le domaine des cosmétiques et des parfums en lien avec l'ISIPCA, école versaillaise.
- des doctorats en 3 ans qui mènent à la tenue d'une thèse, avec possibilité de poursuivre dans la voie de l'enseignement et de la recherche ou d'aller dans le privé pour y faire de la recherche.
- les doubles licences sont des formations d'excellence (Maths/Physique, Physique/Chimie, Chimie/Biologie) qui permettent à une dizaine d'étudiants de chaque cursus d'intégrer les écoles de haut niveau. A l'heure actuelle, il faut savoir que 10% des ingénieurs sortent de l'Université.

Les étudiants des classes préparatoires des lycées qui « décrochent » en cours d'année sont de bons candidats pour cette dernière formation et l'UFR peut les récupérer et identifier rapidement le parcours le mieux adapté à leur cas.

A l'UFR, les exigences vis-à-vis des étudiants sont grandes : horaires lourds (35H/semaine) absences très surveillées (2 absences non justifiées, semestre non validé)...

Des liens existent entre les Classes préparatoires des lycées de Montigny (cordées de la réussite) et de Versailles (Jules Ferry et Hoche) avec notamment des passerelles pour les étudiants de prépa qui seraient en difficultés.

L'Université de Versailles Saint Quentin doit entrer prochainement dans une grande structure regroupant les facultés de Versailles, Orsay, Evry et des grandes écoles (HEC, Polytechnique, Centrale, Supélec, ENSAE...) qui sera la plus grande d'Europe.

Il y a pour l'UFR nécessité de synergie avec le territoire et les relations avec la Ville et la communauté d'agglomérations sont de plus en plus nombreuses: cérémonies très prisées d'attribution des diplômes de masters à la mairie, prêt libre et gratuit par Versailles Grand Parc de

200 vélos permettant aux étudiants de circuler en ville, accueil des Maires et Conseillers de VGP pour la visite des laboratoires et de la bibliothèque...

La ville participe par sa politique de création de logements étudiants au développement de l'UFR.

L'UFR est également en relation avec la Pépinière d'entreprises et une association de retraités de la ville aide à la formation d'étudiants à la création d'entreprises.

Des conférences, des cafés scientifiques à l'Atelier numérique sont envisagés.

Les relations avec le lycée Hoche sont importantes et des journées portes ouvertes sont organisées pour les parents et les lycéens.

Une Fondation de l'UVSQ destinée à aider les étudiants et à ouvrir les savoir a vu le jour mais l'UFR de Versailles n'est pas la faculté la plus au cœur de ce dispositif.

La Présidente, au nom du Conseil de quartier, remercie vivement M. Bath, applaudi pour son intervention passionnante.

II/ Approbation à l'unanimité des présents du compte rendu du précédent conseil de quartier

III/ Présentation par Christine de La Ferté de la préparation au mariage civil proposée par la mairie.

Ce projet tenait à cœur de nombreux élus et, à la demande de Monsieur le Maire, sous l'égide de l'adjointe à la famille et à la petite enfance, Claire Chagnaud-Forain, une petite équipe a d'abord travaillé avec l'Association Cap Mariage à la nouvelle présentation du dossier qu'un couple désirant se marier à Versailles vient retirer à la mairie et à ce que l'on pourrait mettre en place pour informer, au cours de réunions, les futurs mariés sur le déroulement de la cérémonie, les valeurs du mariage, les articles du Code civil, les conséquences d'un contrat notarial. Une « charte du mariage » a été établie. Cette préparation, non obligatoire, est proposée dans le dossier sous forme d'un carton d'invitation que l'on retourne aux services de l'Etat civil avec le choix éventuel de dates de réunions parmi celles qui sont prévues. Puis, grâce à la signature en février dernier d'une convention avec l'Association Cap Mariage 78 et la chambre interdépartementale des notaires de Versailles, Monsieur le Maire, accompagné par des élus, des représentants de Cap mariage et des Notaires, a accueilli le 23 mars dernier dans la salle des mariages les premiers futurs couples inscrits à cette préparation au cours d'un rendez-vous consacré à un temps d'échanges.

A l'aide de la Charte du mariage, les élus ont notamment parlé du déroulement de la cérémonie.

Cette première réunion a été un grand succès et 40 futurs couples ont pu écouter les intervenants mettre l'accent sur l'acte juridique que représente le mariage civil.

Plusieurs fois par an, d'autres réunions sont prévues et ceux qui ont assisté à une première réunion et qui souhaitent encore approfondir cette préparation pourront le faire.

IV/ Point sur le carrefour Thiers

Suite aux derniers ajustements et réglages de la durée des feux rouges, les comptages effectués sur les 4 axes montrent qu'il n'y a plus de conséquences sur la fluidité de la circulation qui se révèle plus apaisée avec pour conséquence une sécurité accrue sur les passages protégés. La mise en place d'un panneau Bd de la République au niveau de la station service devrait aider les automobilistes –s'ils le respectent- à mieux se positionner avant d'arriver au carrefour.

Les travaux d'aménagement devraient inclure d'autres travaux prévus et absolument nécessaires sur ce carrefour comme la rénovation totale de la signalisation tricolore et de l'éclairage, les tranchées pour la mise en place de fourreaux pour la fibre optique et de la camera de vidéo surveillance (prise en charge par VGP) ce qui minimisera le coût total estimé à 120K€(voirie) 50K€(signalisation tricolore), 40K€(rénovation de l'éclairage et caméra).

Le département interviendrait à la suite des travaux Ville pour refaire le revêtement du carrefour et de l'ensemble du Boulevard.

Avis – purement consultatif- est demandé par écrit aux membres du Conseil :

26 votants ; 5 abstentions ; 1 nul

Pour : 55%

Contre : 45%

V/ Informations et questions diverses

M. le Maire ayant entériné le projet présenté par les services des espaces verts de la Ville de mise en place de jardins familiaux à Moser comme l'avait souhaité la commission « Urbanisme et Environnement » du conseil de quartier qui avait travaillé sur ce sujet, une réunion d'information ouverte à tout le Conseil est prévue le lundi 15 avril à 18H30 à la Maison de quartier des Prés aux Bois. Madame Biass-Morin Directrice des Espaces Verts présentera le projet retenu et répondra aux questions posées.

L'inauguration du jardin des Musiciens italiens devrait avoir lieu début juin ;

Le dîner du Conseil de quartier est prévu le jeudi 6 juin à partir de 19H à l'annexe de la Maison de quartier de Vauban. Des informations sur son organisation vous seront données en temps utile.

La séance est close à 22H40.